Marcellaz - Ma Commune

N°29-Mai 2022

Un mot du Maire

Mesdames, Messieurs,

Les climatosceptiques les plus convaincus sont obligés de se rendre à l'évidence, nous vivons un changement profond.

S'il ne fallait qu'une preuve, l'été a sauté à pieds joints sur le printemps et nous a propulsés sans transition de la cheminée au barbecue et aux activités extérieures.

Plonger dans la piscine et fouler un gazon bien vert est agréable mais attention à ne pas abuser de cette précieuse ressource, notre eau n'est pas inépuisable.

Le mot **sobriété** doit devenir un terme essentiel de notre vocabulaire.

Une nouvelle échéance de la vie démocratique approche, les 12 et 19 juin, nous aurons à choisir les députés qui nous représenteront à l'Assemblée Nationale; de-ci et de-là, on entend déjà que l'abstention sera importante.

Nous, les Marcellaziennes et Marcellaziens, déjouons ces pronostics médiatiques en nous motivant massivement à venir aux urnes ou à donner procuration, un geste simple avec maprocuration.gouv.fr.

Bien à vous,

Jean-Pierre LACOMBE

Ça fait la une !

Elections législatives de juin

Les élections législatives se dérouleront les **dimanches 12 et 19 juin 2022**. Les 2 bureaux de vote, situés au centre rural communal, ouvriront de **8h00 à 18h00**. Un député est un parlementaire qui, à l'Assemblée nationale, participe au travail législatif et au travail de contrôle du Gouvernement. L'Assemblée nationale forme, avec le Sénat, le pouvoir législatif. Les députés siègent au Parlement. Ils sont au total de 577 et sont **élus pour 5 ans.** Le député détient plusieurs compétences diverses, en voici quelques-unes :

- il vote **la loi,**
- il peut déposer des **propositions de loi** ;
- il peut proposer des modifications au texte examiné et prendre la parole en séance publique ;
- au titre du **contrôle**, le député peut **interroger le Gouvernement**, examiner son action au sein d'une commission, voire, s'il est rapporteur spécial au sein de la commission des finances, contrôler l'emploi de l'argent public ; il peut également, en signant une **motion de censure** qui sera soumise au vote de l'ensemble des députés, mettre en cause la responsabilité du Gouvernement etc…

Aménagement centre bourg : réunion publique d'information



Depuis 2014, l'aménagement du centre bourg a été confié à la société TERACTEM qui en a planifié, en accord avec la commune, les différentes étapes jusqu'en 2027. Le projet d'aménagement du secteur sud du centre-bourg est en cours de finalisation avec la construction d'un programme de 6 logements, les villas Saint Maurice, portant à un total de 43 logements réalisés sur ce secteur. Alors que la mise en œuvre de la zone centre se met en place, la commune invite les habitants de Marcellaz-Albanais à **une réunion d'information le jeudi 23 juin prochain à 19h00 au centre rural** pour comprendre ce qui a guidé les choix d'aménagement et en percevoir les **enjeux**.

Le tout dans le cadre d'une intégration progressive de nouveaux habitants au cœur de notre commune.

AGENDA 2022

- ✓ **Dimanches 12 et 19 juin** : 1er et 2nd tour des élections législatives **8h00-18h00** (centre rural)
- ✓ **Samedi 18 juin :** fête de la musique **dès 17h00** (parking hangar technique ou repli au centre rural)
- ✓ **Jeudi 23 juin** : réunion publique **19h00** (centre rural)
- ✓ **Jeudi 19 août :** collecte de sang **15h30-19h30** (centre rural)

FERMETURES DES SERVICES ÉTÉ 2022

Mairie/agence postale : les samedis 06, 14 et 20/08 + toute la semaine du 15 au 19/08 inclus.

Service urbanisme : du lundi 08 au vendredi 19/08 inclus.

Aménager/Construire



Plaques de numérotation d'habitation

La numérotation est obligatoire et est en place depuis 2006 dans notre commune. Toute personne n'ayant pas sa plaque sur sa boite aux lettres doit s'adresser au service urbanisme de la commune. Pour information, à chaque nouvelle construction, une plaque est offerte; si vous en souhaitez une seconde pour la façade, vous pouvez en faire la demande au service urbanisme pour un montant de 12 € par plaque. Il est important **d'apposer votre plaque sur votre boite aux lettres** pour la bonne distribution du courrier, pour les livreurs, les services d'urgence...

COVOITURAGES, RANDONNÉES..... Chacun à sa place !

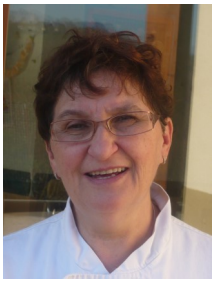
Les commerces ont besoin de stationnement pour leurs clients. Les habitants ont besoin de stationnement pour déposer ou venir chercher les enfants à l'école, pratiquer des activités au centre rural, régler des actes administratifs en mairie, profiter de l'agence postale ou aller à la bibliothèque. Que nous soyons habitants et/ou clients, nous apprécions de pouvoir trouver rapidement une place qui nous convient. Pour cela, nous avons choisi de réserver le parking, à l'ombre l'été, le long du CD16 en face du hangar technique, aux véhicules stationnant en journée dans le cadre d'un covoiturage ou d'un départ de randonnée pédestre ou à vélo. Merci de respecter et de relayer cette information.

Bâtiments : travaux à venir

- Changement du lave-vaisselle et des dessertes de l'espace lavage et de service du restaurant scolaire.
- Poursuite des travaux en mairie (extérieur et intérieur) : ravalement des façades, peinture d'un local intérieur, aménagement du local des archives et des bureaux pour gagner en place et en confort de travail.
- Les toilettes publiques sur la place au hangar technique sont désormais ouvertes.

Grandir





Départ en retraite de Josiane Flament

Josiane, l'agent de restauration ou plutôt notre « dame de la cantine », depuis 2006, prend sa retraite cette année après 16 ans de bons et dévoués services ! « Depuis mon mariage », nous dit Josiane, « j'aime cuisiner... tout, sauf les pâtisseries ! ». Depuis toutes ces années, les journées de Josiane sont bien remplies. Dès 9h00, ses missions sont : préparation des repas, vérification de la température et des effectifs du jour, mise en place du réfectoire et du self, récupération du pain à la boulangerie, vérification de la livraison du prestataire, réchauffage des plats et vaisselle. Puis une pause déjeuner, et de 14h00 à 17h30 : ménage ! Le poste de Josiane nécessite dynamisme, réactivité, bonne condition physique ...! Elle apprécie beaucoup son travail à Marcellaz-Albanais, commune qu'elle aime particulièrement pour sa campagne, sa verdure et la qualité de vie des enfants. Ses plats préférés de la cantine : le hachis parmentier et le chili. Son message aux enfants : « Continuez à vous épanouir dans le meilleur et soyez gentils avec les animatrices ».

Les élus de la commune la remercient énormément pour le travail fourni, Josiane étant volontaire et très consciencieuse et les agents s'associent aux élus pour lui souhaiter le meilleur pour cette « nouvelle vie » à venir !

Spectacle de fin d'année

Représentation théâtre/musique/chant

Mardi 21 juin à 17h30 au centre rural

Venez nombreux applaudir les enfants de l'accueil de loisirs

Bouger, se rencontrer, s'occuper

BIBLIOTHÈQUE



La bibliothèque, c'est aussi un véritable lieu de détente, nouvellement équipé de canapés. Les lecteurs apprécient. Venez en profiter ! Vous pourrez aussi partager des moments de jeux en famille ou entre amis.





Anuki, l'expo

Jouez, dessinez, créez votre bande dessinée et découvrez les coulisses d'Anuki, le petit indien ! Cette exposition ludique, pour les enfants, accessible également à ceux qui ne savent pas encore lire, permet une première sensibilisation à la bande dessinée. Visite aux horaires d'ouverture de la bibliothèque **jusqu'au samedi 25 juin 2022**. Une exposition de l'association « On a marché sur la bulle », prêtée par **Savoie Biblio.**

« Petit spectacle » : mercredis 15 et 29 juin à 9h30 à la bibliothèque. Commencez votre journée par un moment d'histoires et chansons dédié aux enfants.

Spectacle " Tcho Tcho " par la compagnie La Luce : samedi 3 septembre à 17h00. *« TCHO TCHO est un sac plastique, comme les autres... Abandonné dans la rue, il est tiraillé, déchiré, piétiné, il ne sait pas où aller. Un conte* ***musical*** *entrainant et rempli d'humour ».* Public jeune. Ce spectacle aura lieu dans **la cour de l'école publique** de Marcellaz-Albanais et, en cas de mauvais temps, dans le **centre rural**.

Public jeune, entrée libre sur **réservation** pour ces spectacles : bibliotheque@marcellaz-albanais.fr) ou ☎ 04 50 69 03 19 aux horaires d'ouverture.

Le centre intercommunal de loisirs, « Cap Loisirs » a déjà son **programme d'été,** disponible sur le site internet de la commune. Clôture des inscriptions le **vendredi 24 juin.**

+ D'INFOS : www.marcellaz-albanais.fr, rubrique Cap Loisirs, ☎ 04.50.19.88.14/06.17.34.28.28 ou infos-parents.caploisirs@fol74.org.

FETE DE LA MUSIQUE

Samedi 18 juin 2022 à partir de 17 heures sur le parking du hangar technique, près du terrain de boules.

Cette année, notre village a le plaisir d'accueillir de nombreux artistes aux talents musicaux très variés :

- **Nouveauté !! :** à partir de 17h00, **Karaoké pour les enfants et les ados** (et les autres)
- Chants avec la **chorale « Les Huluberlus », Mme et Mr Claude Bonato et Emmanuel Maschio**
- Folk irlandais avec **LMT (Live Music Tonight)**
- Accordéon avec **Baptiste Porcheron**
- Transitions musicales humoristiques avec **Humbert Derouge**
- Pop et Rock avec **l'Atelier des Musiques Actuelles de l'école de Musique de Rumilly, Licence To Play et MOLLY WEST,**
- Et des chants partagés autour de l'orgue de Barbarie de **Jacques Poisson ..**

Venez nombreuses et nombreux, petits et grands, pour partager ces moments uniques autour des boissons et des repas soigneusement servis par les parents bénévoles de nos écoles (APE et APEL)

Partager

ACCUEIL DE JOUR FLEUR DE COTON

L'accueil de jour du centre hospitalier, «Fleur de coton » est situé à la résidence EHPAD « les Coquelicots » à Rumilly (rue du Sophora).

Il accueille des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou apparentées vivant à domicile, à la journée de 10h à 17h ou à la demi-journée (avec ou sans repas), une ou plusieurs fois par semaine, du lundi au vendredi.

Organisé pour aider et soulager les familles, il permet de prolonger le maintien à domicile, de préserver les capacités et l'autonomie au travers d'activités, de proposer un accompagnement et rompre l'isolement.

+ D'INFOS : service gérontologie-hôpital de Rumilly

☎04.50.01.80.81

accueil.gerontologie@ch-rumilly.fr

Infos diverses

Relevés IGN

Les services de la Préfecture informent d'une autorisation donnée aux services de l'IGN (Institut National de l'Information Géographique et Forestière) de pénétrer dans les propriétés publiques et privées des communes du département, **à l'exception des maisons d'habitation**, afin de faciliter la mise à jour des données géographiques, cartographiques et forestières. Autorisation valable pour **5 ans** depuis le 15 février 2022. Toute l'info sur www.marcellaz-albanais.fr.

Cimetière : site cinéraire et entretien

Notre cimetière est un lieu important de recueillement qui est soumis à un règlement communal qu'il convient de respecter. Le **Jardin du Souvenir** dans notre cimetière doit obligatoirement indiquer l'identité des défunts dont les cendres ont été dispersées dans ce site. Une stèle va donc être installée prochainement, et dans un souci d'uniformité, la mairie se chargera d'y apposer le nom des défunts.

Aussi, pour le respect du lieu et assurer la sécurité des usagers, il **appartient aux possesseurs de veiller à l'entretien de leur concession** : taille, entretien des vivaces plantées, évacuation des fleurs fanées...En effet, nous constatons que certaines concessions ne sont pas entretenues : stèles descellées, plantations envahissantes… Comme le rappelle l'article 258 du règlement communal : « Les concessions seront entretenues en bon état de propreté par les concessionnaires et les monuments seront maintenus en bon état de conservation et de solidité. Toute pierre tombée ou brisée devra être remise en bon état par le concessionnaire. ».

Enfin, pour information, des arrosoirs sont à votre disposition pour les fleurs et plantes.

Source : Assurance maladie

Mon Espace Santé est un nouveau service public, numérique, individuel et sécurisé qui nous permet d'être acteurs de notre santé : accès au *Dossier Médical*, au carnet de santé numérique et à la *Messagerie Sécurisée* qui permet au patient de recevoir des informations de santé en provenance de ses professionnels de santé. Le *Dossier Médical* est alimenté conjointement par le patient et le professionnel de santé ou l'établissement hospitalier : comptes rendus d'analyses de biologie, imagerie médicale, comptes rendus d'hospitalisation, e-prescriptions… + D'INFOS : monespacesante.fr.





Les pneus usagés, considérés comme des déchets polluants, nécessitent un **traitement spécifique.** Les jeter dans notre belle nature n'est pas la solution ! **Alors que faire ?**

♦S'adresser aux distributeurs (**garages, centres autos**, etc.) qui doivent assurer une **reprise gratuite des pneus**. Ils sont chargés de les stocker avant de les remettre aux collecteurs de la filière.

♦Ou se rendre en déchèterie : attention le nombre de pneus déposés par les particuliers est limité à **4 maximum/mois** (pneus de véhicule léger uniquement—pneus de tracteurs et poids lourds interdits). Le dépôt par des professionnels est **INTERDIT** (article 5 du règlement intérieur de la déchèterie intercommunale de Broise).

♦+ D'INFOS : rumilly-terredesavoie.fr/Environnement

LE CIVISME : C'EST L'AFFAIRE DE TOUS

L'équipe municipale est convaincue que comme elle, les marcellaziennes et les marcellaziens sont fiers d'habiter notre commune qui se positionne parmi les 20 premiers villages où il fait bon vivre au niveau national (14ème place).

Toutefois malgré de nombreux rappels de la municipalité sur son site internet sur des règles de bonne conduite et du bien vivre ensemble, des **signalements d'incivilités** sont trop régulièrement rapportés en mairie. Ces situations suscitent la colère des habitants forcés de subir des désagréments contraires aux règles sanitaires et environnementales élémentaires et au respect de la vie communautaire. Une colère partagée par les élus et agents de la commune qui vont consacrer une partie du temps (qui doit être normalement et prioritairement destinée au bien-être de nos concitoyens) à nettoyer des **dégradations** et/ou ramasser des **déchets** et/ou rappeler les règles de bon sens en matière de **bruit**, de **stationnement**, de **vitesse**, de gestion des **animaux de compagnie** ou encore des **déchets verts** etc… Nous pouvons tous encore faire mieux !











Directeur de publication : Jean-Pierre Lacombe Rédacteur en chef : Philippe De Pachtère
Commission communication : Jean-Pierre Lacombe - Philippe De Pachtère - Isabelle Pégaz Toquet - Volcy Lerouge - Alexandra Beauquis
Secrétariat rédaction : Muriel Drevon Crédit photos : services de la Mairie/Pixabay Tirages : 930 exemplaires Imprimeur : Photoplan (Seynod)